

Réf: Dossier 270163

Avis de constitution

SOCIETE « UNITE DE FABRIQUE ET DE CONDITIONNEMENT DE
PRODUITS PHARMACEUTIQUE - COTE D'IVOIRE » en abrégé « UFCP-
CI »

Siège ABIDJAN Cocody Angré Bd des Martyrs
Carrefour Adama Sanogo, Lot 26, Ilot 281

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 24/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « UNITE DE FABRIQUE ET DE
CONDITIONNEMENT DE PRODUITS PHARMACEUTIQUE -
COTE D'IVOIRE » en abrégé « UFCP-CI »

Objet : la création d'une agence de représentation et de promotion de médicament a usage humain.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody Angré Bd des Martyrs
Carrefour Adama Sanogo, Lot 26, Ilot 281

Dirigeant(s) M SAMASSEKOU OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13725 du 21/12/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°89968/GTCA/RC/2023 du 21/12/2023

Pour Avis

Le CEPICI

